Critères de sélection des membres de l’équipe du Québec en squash

Dernière mise à jour: Octobre 2021

Liste des athlètes identifiés par Squash Québec auprès du Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement Supérieur.

Squash Québec dépose une liste au Ministère qui comprend les nombres d’athlètes suivants :

Excellence: (*Il s’agit de tous les athlètes brevetés de niveau « sénior » ou « développement » par Sport Canada. De plus, exceptionnellement et sur présentation de la justification appropriée au ministère, il pourrait s’agir d’un ou d’une athlète membre régulier de l’équipe canadienne sénior.*

1. Élite: 8 athlètes (4 hommes et 4 femmes)
2. Espoir : nombre indéterminé

Squash Québec peut aussi identifier un nombre indéterminé d’athlètes de niveau Espoir, selon les critères de sélection établis.

Critères de sélection (par ordre d’importance)

Athlètes identifiés de niveau Élite :

- Classé parmi les 300 meilleurs au circuit PSA Hommes ou parmi les 150 meilleures au circuit PSA Femmes.
- Classé parmi les 25 meilleurs au classement canadien.
- Membre de l’équipe canadienne junior.
- Classé parmi les 10 meilleurs au classement québécois.
- Classé parmi les 10 meilleurs au Canada dans la catégorie -19.
- Classé 1er au Québec dans la catégorie -19.

Exigences pour le maintien du niveau d’athlète identifié

(Note : Dû à la pandémie de COVID, plusieurs des exigences suivantes n’ont pas été en vigueur en 2021 et ne le seront pas jusqu’à la reprise des compétitions)

L’athlète devra avoir complété ses engagements d’entraînement individuel et avoir démontré des efforts pour une progression ou un maintien de performance lors des tournois sanctionnés par Squash Québec.

Pour maintenir son niveau d'athlète sélectionné ou pour être sélectionné sur une équipe plus avancée, l'athlète devra prendre part annuellement aux événements ciblés suivants :

Athlètes identifiés de niveau Élite

Vous devez :

1. Maintenir un classement actif (international, national ou provincial).
2. Participer à un minimum de 8 tournois Internationaux, Nationaux et / ou 8 tournois Provinciaux dont le Championnat Québécois Ouvert.
3. Maintenir une fréquence régulière d'entraînement.
4. Être sous la supervision d'un entraîneur certifié et reconnu par Squash Québec.

Athlètes identifiés de niveau Espoir

Vous devez :

1. Maintenir un classement provincial actif et être parmi les 10 premiers dans les catégories d'âge de -15, -17 et -19.
2. Participer à un minimum de 6 tournois Provinciaux dont le Championnat du Québec.
3. Participer aux camps d'entraînements.
4. Maintenir une fréquence régulière d'entraînement.
5. Être sous la supervision d'un entraîneur certifié et reconnu par Squash Québec.

Autres exigences :

Les athlètes identifiés doivent collaborer et se conformer à toutes les exigences qui leur sont présentées en cours d'année, par les responsables du programme d'assistance à l'élite de Squash Québec. Par exemple, les athlètes doivent, lorsque requis, participer aux sessions d'entraînement, aux compétitions ciblées et procéder avec diligence à l'enregistrement de formulaires de diverses natures, incluant les programmes de bourses offerts aux athlètes en Squash.

Aussi, les athlètes devront informer les entraîneurs provinciaux (séniors et/ou junior) de leurs résultats en compétition ainsi que la liste des tournois auxquels ils comptent participer.

Athlètes sélectionnés pour représenter le Québec lors des Championnats Canadiens juniors, séniors et par équipes.

Les athlètes identifiés seront souvent sélectionnés par Squash Québec pour représenter le Québec lors des Championnats Canadiens junior, sénior et par équipes. Lorsque sélectionnés, ils doivent se conformer à ces exigences, à défaut de quoi des

conséquences peuvent être mise en place (ex: baisse de niveau, exclusion de la liste pour une période).

Code de conduite :

Il est entendu que tous les athlètes bénéficiant des programmes d'assistance à l'élite de Squash Québec doivent en tout temps respecter le code de conduite inscrit en annexe de la Politique disciplinaire de Squash Canada, au risque de se voir imposer une sanction pouvant aller jusqu'à l'expulsion des programmes de Squash Québec et de Squash Canada. Les athlètes doivent comprendre qu'ils agissent en tant qu'ambassadeur de Squash Québec et que leurs comportements sont un reflet de nos programmes.

Date de révision des niveaux :

La sélection des membres des équipes est reconfirmée au moins une fois par année fait le 1er juillet de chaque année pour les athlètes qui ont obtenu les meilleurs résultats cumulatifs aux événements ciblés. Squash Québec tranche toute égalité pouvant survenir, et procède à l'analyse des cas de blessures ou toute autre situation de controverse, en tenant compte du classement Québécois et des performances spécifiques provenant des tournois et championnats de sélection ciblés et de l'engagement démontré tout au long de l'année, par les athlètes concernés.

Les objectifs quantitatifs visés par le programme d'assistance à l'Élite en Squash sont :

1. Obtenir le plus grand nombre possible d'athlètes Québécois brevetés par Sport Canada.
2. Inscrire le plus grand nombre possible d'athlètes Québécois sur les équipes nationales.
3. Obtenir les meilleurs résultats possibles durant les Championnats Canadiens individuels et par équipes.
4. Obtenir les meilleurs résultats possibles de l'équipe du Québec en Squash lors des Jeux du Canada.